



Ville de
Saint-Ours

LE CHEF-LIEU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



OCTOBRE 2023

HALLOWEEN

à Saint-Ours

INSCRIVEZ VOTRE MAISON ET SOYEZ SUR
LA CARTE DES ENDROITS À VISITER POUR
DES BONBONS CE MARDI, 31 OCTOBRE 2023!

[SAINTOURS.QC.CA/LOISIRS-ET-CULTURE/ACTIVITES/](https://saintours.qc.ca/loisirs-et-culture/activites/)

LA CARTE SERA PUBLIÉE LE 26
OCTOBRE ET TRANSMISE À L'ÉCOLE
ET AU CPE DIRECTEMENT.



MEMBRES DU CONSEIL



Pierre Morin
Conseiller (S. # 1)
514 923-5603



Robert Beaudreault
Conseiller (S. # 2)
450 587-3292



Robert Vallée
Conseiller (S. # 3)
450 881-1710



Sophie Poirier
Conseillère (S. # 4)
514 825-1621



Luc Bertrand
Conseiller (S. # 5)
438 497-2096



Lise Couture
Conseillère (S. # 6)
514 898-5473

MOT DU MAIRE

CHERS CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES



Sylvain Dupuis
514 617-3009

Chers citoyens et citoyennes,

Les travaux avancent bien sur l'avenue Saint-Ours, nous vous remercions de votre collaboration précieuse durant ces semaines mouvementées. Les désagréments feront bientôt place à une superbe nouvelle infrastructure !

Nous attendons d'un jour à l'autre de pouvoir faire l'ouverture officielle du gym communautaire ainsi que celle du pavillon multifonctionnel au Centre des Loisirs Richard-Gosselin.

Le député Jean-Bernard Émond nous a récemment annoncé une aide financière de 49 000 \$ pour des travaux à la Maison de la Culture. Une subvention importante qui continue de nous permettre de miser sur la culture et faire rayonner la Ville de Saint-Ours.

Sylvain Dupuis maire

VILLE DE SAINT-OURS :

2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours, J0G 1P0
Téléphone : 450 785-2203
Télécopieur : 450 785-2254
Courriel : admin@saintours.qc.ca
Site web : www.saintours.qc.ca

Urgence, nécessitant intervention : 450 880-1440

Horaires d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h 15 et de 12 h 45 à 16 h.
Vendredi de 8 h à 12 h 30.

SERVICES MUNICIPAUX

Directrice générale
Technicienne comptable
Adjointe à la direction générale
Conseiller en urbanisme

Pascale Dalcourt
Chantal Tessier
Rachel Forest
Éric Salois

450 785-2203 poste : 102
450 785-2203 poste : 107
450 785-2203 poste : 100
450 785-2203 poste : 105

dg@saintours.qc.ca
finances@saintours.qc.ca
admin@saintours.qc.ca
urbanisme@saintours.qc.ca

Contremaître
Travaux Publics

Stéphane Lemieux
Nathalie Benoit
Jean-René Dorais
Jean-Michel Simonot

450 880-1440
450 880-1440
450 880-1440
450 785-2203 poste : 116

travauxpublics@saintours.qc.ca
nbenoit@saintours.qc.ca
tp@saintours.qc.ca
incendie@saintours.qc.ca

Directeur service incendie

Service des loisirs :

Loisirs & Culture
Bibliothèque de Saint-Ours

Daren Larente
Lucie Grenier

450 785-2203 poste : 109
450-785-2779

loisirs@saintours.qc.ca

LA CHASSE AUX ABONNÉS

Ce concours s'adresse aux personnes de tous âges qui ne sont pas abonné à la bibliothèque. Si un abonné est déjà inscrit, il suffit de venir renouveler son abonnement pour un an.

Le tirage aura lieu le 20 novembre 2023. Quatre prix seront offerts par le réseau biblio Montérégie. Le concours se termine le 31 octobre prochain.

- Console Nintendo Switch avec le jeu Mario + Rabbids et casque de jeu
- Casque de réalité virtuelle Meta Quest 2 avec contrôleurs tactiles
- Liseuse numérique Libra 2 de Kobo avec étui
- Un ensemble de jeux de société québécois

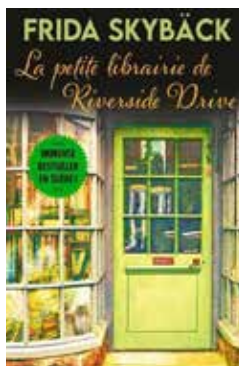
NOUVEAUTÉS DU MOIS ADULTES :



Duval, Jacques



Duval, Jacques



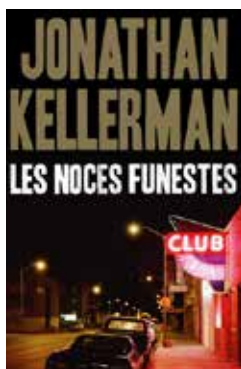
Skyback, Frida



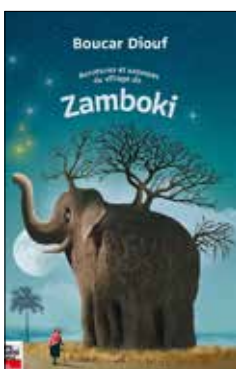
Winslow, Don



Gagnon, Karine



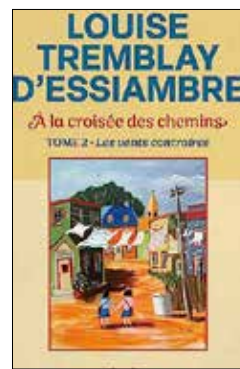
Kellerman, Jonathan



Diouf, Boucar



Gougeon, Richard



T.-d'essiambre, Louise



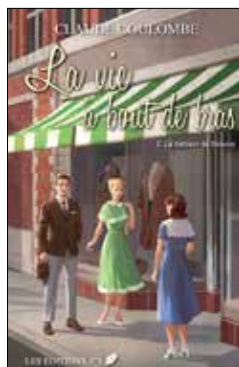
Major-McGraw, Colette



Martineau, Ginny



Coulombe, Claude



À partir du jeudi 5 octobre prochain, la biblio sera ouverte de 16H00 à 18H00 jusqu'au 25 avril 2024

DES HAIES NON CONVENTIONNELLES POUR



Que ce soit pour délimiter un terrain, créer une zone d'intimité avec le voisin, dissimuler un endroit disgracieux comme le dessous d'une galerie, un tas de compost, une thermopompe ou même un réservoir à propane; il existe des végétaux qui sauront remplir toutes vos exigences. Afin de vous faciliter la vie, optez pour des plantes qui ne se dégarnissent pas du bas, ne drageonnent pas, résistent à notre climat, aux attaques d'insectes et de maladies. Les plantes choisies devront atteindre les dimensions désirées de façon naturelle afin d'obtenir les résultats escomptés sans vous imposer d'exécuter de laborieux travaux pour leur entretien.

Détendez-vous durant vos vacances, allongez-vous dans votre hamac et lisez un bon livre au lieu de « jouer du taille haie ». Pour ce faire, vous devrez pendre le temps de choisir la bonne plante pour le bon endroit. Le calcul en vaut le travail! Que ce soit pour une haie basse ou carrément pour dresser un mur autour de votre terrain, voici des plantes destinées à composer des haies non conventionnelles.

LES ÉPINES-VINETTES (BERBERIS) Arbustes de 40 cm à 1.5m haut et 40 cm à 1.5m de large selon le cultivar. Je ne vous cacherez pas que oui, elles sont piquantes! Pourquoi alors ne pas en faire une double utilité en créant une haie et aussi en s'en servant pour bloquer le passage à certains endroits à vos animaux de compagnie qui n'apprécieront pas leur contact. Des choix de couleurs vous sont offerts; du bourgogne foncé au jaune vif et même tricolore.



LES BLEUETS (VACCINUM)

Arbustes de 30 cm à 1.5m de haut et 45cm à 1.5m de large selon le cultivar. Faites-en aussi une double utilité; une haie, en plus de garnir votre garde-manger. Leur feuillage vert luisant, tourne au rouge en automne. Récoltez-les, sinon les oiseaux s'en régaleront à votre santé! Il existe une panoplie de cultivars de différentes dimensions. Précisons que la plupart des bleuets ont besoin d'un ami bleuet de cultivar différent pour donner



DES HAIES NON CONVENTIONNELLES POUR



LES ARONIES (ARONIA)

Arbustes de 60 cm à 1.5m de haut et 60cm à 1.2m de large selon le cultivar. Feuillage vert foncé lustré tournant au rouge vif en automne. Mignonne floraison printanière blanche, suivie de fruits noirs attirant les oiseaux et comestibles lorsque cuits. Un autre choix à double utilité!



LES GRAMINÉES VIVACES

de 30 cm à 4m haut par 30cm à 1.2m de large selon le cultivar. Elles sont les reines de l'automne. La forme de leurs fleurs varie du blé aux plumeaux soyeux. Miscanthus sinensis 'Giganteus' est un impressionnant monstre de 4m de haut et 1.2m large. Le principal avantage d'utiliser des vivaces c'est qu'on peut les tailler à ras du sol pour faciliter par exemple la peinture d'une clôture ou l'entretien d'une thermopompe. Ils servent également à



Obtenez une haie aux différents attraits tout au long de la saison en variant les hauteurs, formes, couleurs et utilités des végétaux utilisés. Choisissez un amalgame de vos préférés et composez vous-même votre haie unique en son genre.

Christine Poulin, technicienne en horticulture et aménagement paysager, propriétaire du Centre jardin des Patriotes, 3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours. 450-785-3877 450-780-1285 centrejardindespatriotes.com



Abri d'auto (temporaire), article 7.12 du Règlement de zonage no 2006-109

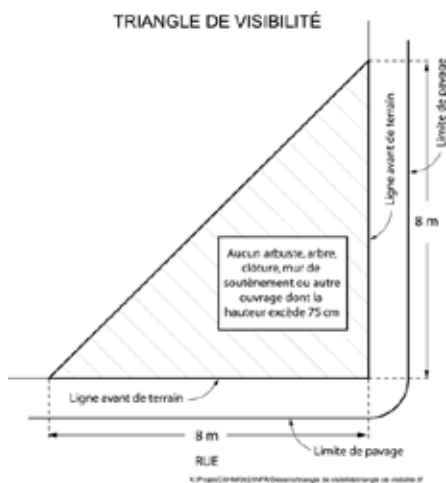
Vous devez savoir que l'abri d'auto peut être installé à partir du 1er octobre jusqu'au 1er mai de l'année suivante.

Hors de cette période, l'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure).

Triangle de visibilité, article 6.6 du Règlement de zonage #2006-109

Sur tout terrain situé à une intersection de rues, il doit être conservé un triangle de visibilité libre de tout arbuste, arbre, clôture, mur de soutènement ou autre ouvrage dont la hauteur excède 75 cm (2,5 pi).

Deux des côtés du triangle de visibilité sont formés par les lignes d'emprise des rues. Chacun de ces côtés doit avoir une longueur minimale de 8 m (26 pi) mesurée à partir du point de rencontre des lignes d'emprise. Le troisième côté est formé par la droite joignant les extrémités de ces deux côtés.



Un inspecteur municipal procèdera prochainement à relevé tous les terrains ayant des arbres, arbustes et autres qui se situe dans le triangle de visibilité. Il mesurera la hauteur et informera les citoyens de la problématique retrouvée.

Si vous avez des questions, n'hésiter pas à communiquer avec nous.

M. Éric Salois, inspecteur en bâtiment et en environnement
urbanisme@saintours.qc.ca
 téléphone au 450 785-2203, poste 105.



INVITATION AUX RENDEZ-VOUS CRÉATIFS !

Métiers d'art de Saint-Ours vous propose une nouvelle activité. Venez participer à nos rendez-vous créatifs!

Quand : Le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 13h à 16h

1^{ère} date : le 5 novembre 2023

Activité proposée: Initiation au LandArt !

Pour plus d'informations ou pour connaître les dates de nos prochains rendez-vous, suivez notre page facebook!

RAPPEL POUR LES ATELIERS DE VITRAIL

Les cours de vitrail auront lieu les lundis, du 16 Octobre au 18 Décembre 2023 de 9h à 12h ou de 18h30 à 21h30 au sous-sol du centre paroissial Léo-Cloutier. Les frais sont de 170\$ pour les débutants (projet imposé et matériel inclus) et de 150\$ pour les intermédiaires (projet personnel, matériel non inclus). * Les frais sont payables en argent *

Pour information ou pour vous inscrire, contactez Julie Martucci à metiersdartsaintours@outlook.com

RAPPEL POUR LES ATELIERS JULIE MARTUCCI

Les Ateliers Julie Martucci reprennent! Les samedis matins, du 7 octobre au 25 novembre 2023; À 8h30 pour le groupe parents-enfants de 0 à 4 ans, à 9h15 pour le groupe des 5 à 8 ans et à 10h30 pour le groupe des 9 à 13 ans. Les coûts varient entre 95\$ et 165\$ pour 8 séances. Pour information ou pour inscriptions, contactez Julie Martucci au **450-785-2088**.

SORTIE CULTURELLE

Métiers d'art de Saint-Ours souhaite organiser une sortie culturelle à la Maison des gouverneurs / Centre d'art contemporain de Sorel (en Novembre si possible). Si cela vous intéresse, ou pour plus d'informations, contactez-nous par courriel à metiersdartsaintours@outlook.com.

Encore mieux, suivez-nous sur facebook!

MÉTIERS D'ART DE SAINT-OURS FAIT APPEL À VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Si vous avez des articles d'art dont vous ne vous servez plus, nous serions preneurs, afin de pouvoir fournir le maximum de fournitures gratuitement lors de nos événements.

- Crayons de couleur (bois, cire ou feutres)
- Ciseaux, tranche à papier
- Colle

- Papier construction ou grands cartons

Cure-pipes, pompons et autres!

Vous avez quelque chose pour nous? Écrivez-nous au metiersdartsaintours@outlook.com



Nous félicitons les personnes qui acceptent de s'engager afin de poursuivre la mission de l'organisme. Nous remercions également celles qui quittent mais qui ont œuvré avec plaisir et détermination.

Jeannine Laliberté

28 OCTOBRE

DE 9H À 15H

CÉLÉBREZ L'HALLOWEEN À LA FERME ST-OURS

PHOTOMATON

FOODTRUCK

MINI PUTT

PEINTURE SUR CITROUILLE
13H À 15H

COÛT: 2\$
FONDS REMIS AU
GROUPE D'AIDE LE GESTE

2382 CHEMIN DES
PATRIOTES, ST-OURS



QU'EST-CE QUE LA FIÈVRE ?



La fièvre est un mécanisme normal de défense de l'organisme consistant en une élévation de la température corporelle. Elle est le plus souvent causée par une infection, mais peut aussi l'être par un problème gastro-intestinal, à la suite d'un vaccin ou de la prise d'un médicament par exemple.

Méthode de mesure	Fièvre	
	°C	°F
Rectum (à privilégier chez l'enfant de moins de 5 ans)	> 38	> 100,4
Bouche (à privilégier chez les 5 ans et plus)	> 37,5	> 99,5
Oreille	> 38	> 100,4
Aisselle	> 37,5	> 99,5

COMMENT TRAITE-T-ON LA FIÈVRE ?

Il existe plusieurs médicaments en vente libre dits antipyrétiques (qui diminuent la fièvre). Le premier choix, autant chez l'enfant que chez l'adulte, est généralement l'acétaminophène (TylenolMD). Ce médicament a peu d'effet secondaire et peu d'interaction avec les autres médicaments.

En 2e option, il y a les anti-inflammatoires non stéroïdiens. Cette classe contient des médicaments qui agissent un peu plus longtemps. Cependant, ils sont déconseillés pour les personnes ayant des problèmes cardiaques, ils peuvent être plus irritants pour l'estomac et sont éliminés via le rein et donc non recommandés pour les personnes ayant des problèmes rénaux. L'ibuprofène (AdvilMD, MotrinMD) et le naproxène (AleveMD) font partie de cette catégorie de médicaments.

Enfin, en 3e option de traitement, on retrouve l'acide acétylsalicylique (AspirinMD) qui est aussi un anti-inflammatoire non stéroïdien. C'est un médicament contre-indiqué pour diminuer la fièvre et la douleur chez les moins de 18 ans. De plus, il a également un effet antiplaquettaire, ce qui veut dire qu'il peut éclaircir le sang.

Beaucoup de médicaments contre le rhume et la grippe contiennent plusieurs ingrédients afin de soulager plusieurs symptômes en même temps. Nombre d'entre eux contiennent un antipyrétique. Il faut donc être prudent pour ne pas doubler la prise d'un produit.

N'hésitez pas à consulter votre professionnel de la santé pour toute inquiétude
Marie Péloquin-Tessier,
Pharmacienne à la pharmacie Familiprix Sixian Lin à Saint-Ours





COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIÈRES ACCEPTÉES

Règle générale : tout déchet d'origine domestique qui mesure plus de 1 mètre ou qui pèse plus de 25 kg pouvant être chargé manuellement par 2 employés.

- ✓ Bac roulant noir/gris/vert;
- ✓ Poubelles, contenants de déchets et 10 sacs de déchets maximums;
- ✓ Bac roulant noir/gris/vert supplémentaire avec collant autorisé par la Ville;
- ✓ Mobilier entier ou défait (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, armoire/bibliothèque, etc.);
- ✓ Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière);
- ✓ Petits appareils et petits électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.);
- ✓ Matelas, lits et sommier;
- ✓ Tapis, toile ou bâche attachée;
- ✓ Meubles et pièces de meubles (ex. : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.);
- ✓ Toilettes, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire;
- ✓ Barbecue (sans la bonbonne);
- ✓ Vélo;
- ✓ Jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.);
- ✓ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.);
- ✓ Spa défait en sections et pouvant être ramassées par 2 employés;
- ✓ Baril de métal vide;
- ✓ Filtre de piscine (sans sable).



50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
Tél. : 450 743-2703 | Téléc.: 450 743-7313
mrcpierredesaurel.com • info@mrcpierredesaurel.com





Ville de Saint-Ours

Rapport de mi-mandat 2021-2025

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En novembre 2021, vous avez été appelé aux urnes afin d'élire le conseil actuel. Vous vous êtes prononcés en fonction de vos attentes, des enjeux et de la vision de chacun des élus s'étant présentés.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, il me fait plaisir de vous faire part des réalisations faites depuis deux ans bientôt par le biais de ce rapport de mi-mandat.

Voici donc les investissements majeurs dans nos actifs réalisés depuis :

TRAVAUX PUBLICS :

- Pavage de la Grande-Ourse
- Réfection partielle de l'avenue de la Traverse
- Réfection de l'Avenue St-Ours, incluant la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts
- Réfection du Chemin du Ruisseau
- Réfection du rang du Ruisseau Nord
- Pavage partiel de la rue Richelieu

EN CHIFFRE :

Il s'agit d'un investissement de 3,1M\$ pour lequel la Ville a obtenu 2,025M\$ en subvention, soit 65% du coût des travaux.

HYGIÈNE DU MILIEU :

- Réfection des stations de pompage incluant les panneaux et amélioration

EN CHIFFRE :

Les nouveaux panneaux et la mise à jour des stations représente un investissement de 199 000\$ pour lequel une subvention du même montant a été obtenue, donc aucun frais supplémentaire pour les contribuables;

LOISIRS ET CULTURE :

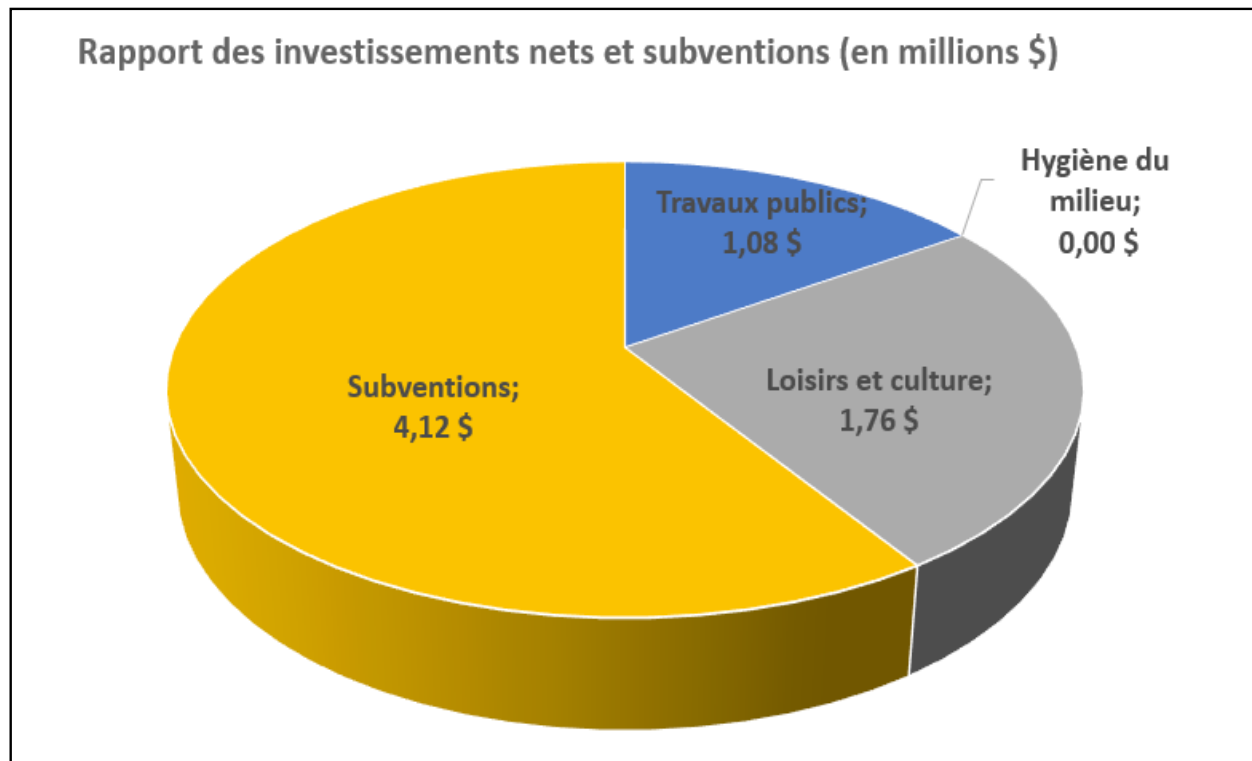
Les nouveaux panneaux et la mise à jour des stations représente un investissement de 199 000\$ pour lequel une subvention du même montant a été obtenue, donc aucun frais supplémentaire pour les contribuables;

LOISIRS ET CULTURE :

- Pavillon multifonctionnel et patinoire
- Rénovation de la Maison de la Culture
- Gym communautaire
- Mise à jour du terrain de baseball

EN CHIFFRE :

Le coût pour ces projets représente une somme de 3 660 000\$, toutefois un montant de 1,9M est subventionné dans le cadre de différents projets, ce qui représente 52% des travaux.



EN CHIFFRE :

Pour bien comprendre le diagramme : Des investissements totaux de près de 7 millions de \$ ont été réalisés par la Ville en 2023. De ce montant, 4 124 000\$ est financé par l'obtention de subventions.

Cet investissement est nécessaire puisque la majorité des actifs sont rendu en cycle de fin de vie, malgré l'investissement annuel d'entretien, et ce, afin de maintenir les services fiables et une qualité de vie à nos citoyens.

Nous planifions en tenant compte de l'impact des changements climatiques, en améliorant les communications par des séances d'informations pour les citoyens concernés ainsi que des impacts sur la Ville.



ENVIRONNEMENT :

Soucieux de léguer aux futures générations un environnement où il fait bon vivre, la Ville a acquis un terrain à des fins de préservation de la biodiversité et à fort intérêt écologique: Nous travaillons toujours avec la firme de préservation Connexion Nature en ce sens.

Nous sommes également à travailler sur des projets pilotes et continuer notre réseau de borne de recharge afin de permettre les recharges aux installations de la Ville : Nous avons débuté par les bornes rapides au Marché Tradition ainsi que celle à l'Hôtel de Ville, et désirons être prêt pour la transition.

DIVERS :

- Étude de faisabilité pour l'implantation d'un service de premiers répondants;
- Formation de nos équipes en sécurité civile
- Mise à jour des outils en urbanisme et aux travaux publics par l'acquisition de GoNet et Golnfra;
- Remplacement des comptoirs en stainless au centre paroissial Léo-Cloutier, acquisition d'un lave-vaisselle commercial et ajout de climatisation;
- Remplacement des rampes à l'Hôtel de Ville;
- Location d'un tracteur en projet-pilote pour le déneigement de nos stationnements et trottoirs;

Il s'agit d'investissements majeurs pour notre ville, nous en sommes conscients, la majorité étant pour assurer la pérennité de nos actifs et de la sécurité des citoyens ainsi que de garantir un milieu où il fait bon vivre en améliorant nos services. Au cours des prochaines années, le paysage continuera de changer en ce sens afin de respecter nos obligations mais soyez assurés que nous poursuivrons le travail dans nos dossiers afin d'en alléger le fardeau financier : vous comprendrez qu'il n'est jamais agréable pour les élus de devoir prendre des décisions d'investir massivement sur des infrastructures en maintenant d'inventaire, toutefois, il est préférable de vivre avec le poids de ces décisions que de la non-action qui aurait des impacts sur la santé et la sécurité des nôtres.

Nous sommes disponibles pour discuter avec vous et soyez les bienvenus aux séances du conseil, plus particulièrement en décembre où le conseil adoptera son plan triennal d'immobilisation ainsi que le budget 2024.

Sylvain Dupuis, maire



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT OURS TENUE LE 11 SEPTEMBRE DE L'AN 2023, À 19 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint Ours tenue le 11 septembre de l'an 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville situé au 2531, rue Immaculée-Conception, à Saint-Ours.

Sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- Lise Couture
- Pierre Morin
- Robert Vallée
- Luc Bertrand
- Robert Beaudreault
- Sophie Poirier

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain Dupuis. Madame Pascale Dalcourt, Directrice générale & greffière-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 août 2023

4. Législation

- 4.1 Adoption du règlement numéro 2023-261 modifiant l'annexe A du règlement 2022-245 décrétant une dépense de 5 000 000 \$ et un emprunt de 5 000 000 \$ pour la réfection de divers rues et rangs
- 4.2 Adoption du règlement numéro 2023-262 relativement à un emprunt et une dépense de 1 219 000 \$ pour la réfection de la Maison de la Culture

5. Administration générale

- 5.1 Rapport du maire
- 5.2 Adoption des comptes de la période
- 5.3 Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la Ville de Saint-Ours
- 5.4 Ressources humaines - Travaux publics - Embauche
- 5.5 Programme de revitalisation - Approbation de déboursés
- 5.6 Procès-verbal de correction - Dépôt

6. Sécurité publique

- 6.1 Besoin en formation SSI 2024 - Approbation
- 6.2 Offre de services professionnels - Ingénierie mécanique et électrique - Approbation
- 6.3 Croix-Rouge Canadienne - Entente de services aux personnes sinistrées - Approbation

7. Transport routier

- 7.1 Avenue St-Ours - Surveillance de chantier - Approbation
- 7.2 Avenue St-Ours - Surveillance bureau (ingénierie) - Approbation
- 7.3 Avenue St-Ours - Laboratoire - Approbation
- 7.4 Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
- 7.5 Projet-pilote - Crédit-bail - tracteur pour déneigement - Approbation
- 7.6 Plans et devis - Rue de la Traverse et Dansereau - Octroi de mandat
- 7.7 Droit de passage 2024 - L'Enfer des patriotes - Approbation
- 7.8 Déneigement - acquisition d'équipements divers - approbation

8. Hygiène du milieu

9. Santé & bien-être

10. Urbanisme & mise en valeur du territoire

- 10.1 Demande de dérogation mineure - 2023-06
- 10.2 Dossier de nuisance - Transfert à la cour municipale
- 10.3 Entente pour l'application et l'analyse des dossiers relatifs aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole

11. Loisirs & culture

- 11.1 Gym communautaire - ajout de panneaux de contrôle au système d'alarme
- 11.2 Décompte progressif no 7 - Pavillon Multifonctionnel - approbation

12. Correspondance

- 12.1 Correspondances

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

Six (6) personnes étaient présentes.

2023-09-1671

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX



2023-09-1672

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AOÛT 2023

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2023 tel que déposé.

Tous les membres présents ont reçu la documentation dans les délais prescrits et en dispense la lecture.

4. LÉGISLATION

2023-09-1673

4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-261 MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT 2022-245 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 5 000 000\$ ET UN EMPRUNT DE 5 000 000\$ POUR LA RÉFECTION DE DIVERS RUES ET RANGS

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 21 août 2023 par madame la conseillère Lise Couture et que le projet de règlement fut déposé à la même séance et adopté;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'ADOPTER le règlement numéro 2023-261 modifiant l'annexe A du règlement 2022-245.

2023-09-1674

4.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-262 RELATIVEMENT À UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 219 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE LA MAISON DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 21 août 2023 par madame la conseillère Sophie Poirier et que le projet de règlement fut déposé à la même séance et adopté;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

D'ADOPTER le règlement numéro 2023-262 relativement à un emprunt et une dépense de 1 219 000 \$ pour la réfection de la Maison de la Culture.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. RAPPORT DU MAIRE

2023-09-1675

5.2. ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste des comptes déposée en date du 11 septembre 2023 pour la somme totale de 632 836,58 \$ à même le budget 2023 et d'en autoriser leur paiement.

Je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires.



VILLE DE SAINT-OURS LISTE DES COMPTES PAYABLES AU 11 SEPTEMBRE 2023

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Administration générale		
Conseil municipal	- \$	- \$
Gestion financière & administrative	2 112,69 \$	- \$
Évaluation	40,00 \$	- \$
Hôtel de Ville	48,09 \$	- \$
Sécurité publique		
Conseil municipal	11 320,75 \$	- \$
Gestion financière & administrative	1 413,97 \$	- \$
Transport routier		
Voirie municipale	7 246,08 \$	- \$
Circulation	27,04 \$	- \$
Hygiène du milieu		
Approvisionnement & traitement eau potable	10 641,00 \$	- \$
Réseau distribution d'eau potable	6,19 \$	- \$
Traitement eaux usées - St-Ours-St-Roch	11 638,82 \$	- \$
Réseau d'égouts & station de pompage	3 285,54 \$	- \$
Usine d'épuration (Secteur Grande-Ourse)	1 354,54 \$	- \$
Matières résiduelles	15 374,66 \$	- \$
Santé & bien-être		
Aide communautaire	193,75 \$	- \$

DÉPENSES DU MOIS	DÉBOURSÉS	À PAYER
Aménagement, urbanisme et zonage		
Urbanisme et zonage	1 248,79 \$	- \$
Loisirs et Culture		
Remboursement de cours	90,00 \$	- \$
Administration & activités récréatives	25 839,70 \$	- \$
Camp de jour	1 080,03 \$	- \$
Centre des loisirs - Richard-Gosselin	110,56 \$	- \$
Chalet, terrain des loisirs & parcs	198,00 \$	- \$
Activités culturelles - Centre Parois.		- \$
Léo-Cloutier	1 290,70 \$	- \$
Activités culturelles - Bibliothèques	1 081,28 \$	- \$
Activités culturelles - Patrimoine	371,23 \$	- \$
Activités culturelles - Maison de la Culture	638,07 \$	- \$
Petite caisse - Loisirs	1 000,00 \$	- \$
Financement		
Dette à long terme	21 025,32 \$	- \$
Immobilisations		
Immobilisations	384 144,36 \$	33 825,93 \$
DAS - RRS - Ass. Coll.	34 427,34 \$	- \$
Salaires nets	45 812,71 \$	- \$
TPS à recevoir	6 382,98 \$	1 610,95 \$
TVQ à recevoir	6 348,58 \$	1 606,93 \$
TOTAL DES DÉPENSES	595 792,77 \$	37 043,81 \$

2023-09-1676

5.3. POLITIQUE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LES RÈGLES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE LA VILLE DE SAINT-OURS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours (ci-après la « Municipalité ») est un organisme public assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c. A -2.1 (ci-après la « Loi sur l'accès »);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, la Municipalité employait, en moyenne, 50 salariés ou moins, et qu'elle n'est donc pas assujéti à l'obligation de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément au Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la Loi sur l'accès, est instituée la présente politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

QUE le conseil adopte la Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la Ville de Saint-Ours;

QUE le comité formé en la résolution 2022-10-1350 soit dissout.

**2023-09-1677****5.4. RESSOURCES HUMAINES - TRAVAUX PUBLICS - EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a reçu aucune soumission pour le déneigement des trottoirs et stationnements;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire que la Ville prenne en charge le déneigement de ses installations;

CONSIDÉRANT l'entretien d'embauche du 24 août et l'acceptation des conditions par M. Jean-René Dorais;

CONSIDÉRANT le rapport administratif de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Morin. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'ENTÉRINER l'embauche de M. Jean-René Dorais aux travaux publics selon les conditions établies.

2023-09-1678**5.5. PROGRAMME DE REVITALISATION - APPROBATION DE DÉBOURSÉS**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 2022-234 visant l'instauration d'un programme de revitalisation et octroyant des subventions ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de construction;

CONSIDÉRANT QUE le matricule 3282 08 6467 est éligible car il a respecté toutes les modalités requises pour obtenir le remboursement tel que prévu au programme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

Il est résolu que le Conseil autorise le remboursement de la taxe foncière pour l'année 1 et 2 (2022 et 2023) pour un total de 3 493.13 \$.

5.6. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - DÉPÔT

La directrice générale dépose un procès-verbal de correction de la résolution numéro 2023-08-1642, adoptée lors de la séance du 21 août 2023;

L'objet de cette modification est le numéro de lot, suite à un lotissement.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**2023-09-1679****6.1. BESOIN EN FORMATION SSI 2024 - APPROBATION**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Ours prévoit la formation de pompiers pour l'année 2023-2024 selon la liste jointe;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Pierre-De Saurel en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et

Que le conseil présente une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Pierre-De Saurel.



2023-09-1680

6.2. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE - APPROBATION

CONSIDÉRANT les besoins en ingénierie mécanique et électrique pour les plans et devis d'une future caserne;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Louis Bédard, ingénieur pour la firme EXP;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de service de EXP, numéro 999-23010749-PP, au montant de 59 000 \$ plus taxes applicables.

2023-09-1681

6.3. CROIX-ROUGE CANADIENNE - ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE l'entente de services aux personnes sinistrées de la Croix Rouge Canadienne vient à échéance à la fin novembre 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de la renouveler selon l'offre du 29 août 2023, au montant de 356 \$ pour la période de décembre 2023 à novembre 2024;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le maire, M. Sylvain Dupuis, ainsi que la directrice générale, Mme Pascale Dalcourt, à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services de la Croix-Rouge Canadienne.

7. TRANSPORT ROUTIER

2023-09-1682

7.1. AVENUE ST-OURS - SURVEILLANCE DE CHANTIER - APPROBATION

M. Robert Vallée se retire pour les 3 prochains points déclarant son intérêt.

CONSIDÉRANT les travaux sur l'Avenue Saint-Ours d'une durée minimale de 10 semaines;

CONSIDÉRANT l'offre de service de LD Services et consultants du 28 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire la surveillance des travaux au chantier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'ACCEPTER l'offre de service de LD services et consultants, tel que soumis.

2023-09-1683

7.2. AVENUE ST-OURS - SURVEILLANCE BUREAU (INGÉNIERIE) - APPROBATION

CONSIDÉRANT les travaux sur l'Avenue Saint-Ours pour une durée minimale de 10 semaines;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Dave Williams, ingénieur en date du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire la surveillance des travaux en ingénierie;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Robert Beaudreault et il est résolu unanimement

D'ACCEPTER l'offre de services de Dave Williams, tel que soumis.

2023-09-1684

7.3. AVENUE ST-OURS - LABORATOIRE - APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la période des travaux sur l'Avenue Saint-Ours;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil mandate la firme Solmatech Inc pour le laboratoire.

M. Robert Vallée reprend son siège.



2023-09-1685

7.4. RENOUELEMENT DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (2024 À 2028) – NÉGOCIATIONS ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5 % par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Ours demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

- De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;
- D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;
- De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;
- De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;
- De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, à notre député provincial M. Jean-Bernard Émond, notre député fédéral M. Louis Plamondon, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

2023-09-1686

7.5. PROJET-PILOTE - CRÉDIT-BAIL - TRACTEUR POUR DÉNEIGEMENT - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à un projet-pilote pour la prise en charge du déneigement des trottoirs et stationnements;

CONSIDÉRANT les besoins en équipements de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE la location d'un tracteur pour le projet-pilote est l'option retenue par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour la location de 60 mois, incluant les taxes, est en-deça du seuil d'appel d'offres publics;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, en vertu de son règlement de gestion contractuelle, en autoriser la location de gré à gré;

CONSIDÉRANT les avantages en lien avec le service de réparation et dépannage à proximité de la Ville;

EN CONSÉQUENCE



Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville le bail de location d'un tracteur pour le déneigement des installations de la Ville auprès de Claude Joyal inc.

2023-09-1687

7.6. PLANS ET DEVIS - RUE DE LA TRAVERSE ET DANSEREAU - OCTROI DE MANDAT

M. Sylvain Dupuis se retire pour le point suivant et M. Luc Bertrand préside.

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à la réfection des rues de la Traverse et Dansereau;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de faire préparer les plans et devis pour soumissions;

CONSIDÉRANT l'offre de services soumise par LB-INFRA-Conseils Inc reçue le 6 septembre 2023;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

D'APPROUVER l'offre de service professionnels de LB-INFRA Conseils Inc au montant de 41 000 \$ plus taxes applicables.

M. Sylvain Dupuis reprend son siège.

2023-09-1688

7.7. DROIT DE PASSAGE 2024 - L'ENFER DES PATRIOTES - APPROBATION

CONSIDÉRANT la demande de l'Enfer des Patriotes pour un droit de passage sur notre territoire les 18 et 19 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE, selon les règlements en vigueur au Ministère des Transports du Québec, il est essentiel d'obtenir l'autorisation des municipalités traversées ou visitées lors d'un événement cycliste;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par la conseillère Sophie Poirier et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le passage de l'Enfer des Patriotes le samedi, 18 mai 2024 et le dimanche, 19 mai 2024 selon le trajet et documents fournis.

2023-09-1689

7.8. DÉNEIGEMENT - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DIVERS - APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder au déneigement de ses stationnements et ses trottoirs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville effectue un projet-pilote par la location d'un tracteur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'acquérir l'équipement;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Vallée. Appuyé par la conseillère Lise Couture et il est résolu unanimement

D'APPROUVER la liste d'équipements à acquérir, au montant de 37 350 \$ plus taxes applicables.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

10. URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2023-09-1690

10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 2023-06

CONSIDÉRANT QUE la demande dérogation a été déposée le 28 août 2023;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire implanter une résidence de type unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT QUE le lot en question a une superficie de 1 763.3 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la façade du lot en question 26.52 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le lot est rectiligne;

CONSIDÉRANT QUE le lot à l'étude doit respecter 2 marges avant (principal et secondaire);

CONSIDÉRANT QUE la marge avant est de 12 mètres dans la zone V-4;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la résidence est impossible sans être non conforme;

CONSIDÉRANT QUE la façade de la résidence sera vers la rue des Goélands;



CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte sur la marge avant et arrière;
CONSIDÉRANT QUE la marge avant projetée est de 6.50 mètres;
CONSIDÉRANT QUE la marge arrière projetée est de 6.56 mètres;
CONSIDÉRANT QUE la dérogation sera de 5.50 mètres (marge avant) et de 0.44 mètre (marge arrière)
CONSIDÉRANT QUE la dérogation mineure respecte les objectifs du Plan d'urbanisme;
CONSIDÉRANT QUE la dérogation porte un préjudice sérieux au demandeur;
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement
QUE le conseil autorise la demande de dérogation mineure numéro 2023-06.

2023-09-1691

10.2. DOSSIER DE NUISANCE - TRANSFERT À LA COUR MUNICIPALE

CONSIDÉRANT le rapport administratif de l'urbaniste Éric Salois;
CONSIDÉRANT le refus d'obtempérer du propriétaire suite aux deux avis d'infraction;
CONSIDÉRANT le règlement d'urbanisme en vigueur;
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le Maire Sylvain Dupuis et il est résolu unanimement
D'AUTORISER M. Éric Salois à présenter le dossier, concernant le lot 3 732 467, à la cour municipale afin d'obtenir une ordonnance dans ce dossier.

2023-09-1692

10.3. ENTENTE POUR L'APPLICATION ET L'ANALYSE DES DOSSIERS RELATIFS AUX NORMES D'IMPLANTATION DES USAGES AUTORISÉS EN ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pierre-De Saurel a intégré à son schéma d'aménagement et de développement les dispositions du RCI relatives aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole;
CONSIDÉRANT QUE les municipalités concernées ont dû adopter un règlement de concordance au contenu du schéma d'aménagement et de développement;
CONSIDÉRANT QUE ces municipalités sont donc maintenant responsables de l'application des normes et des dispositions;
CONSIDÉRANT QUE ces normes et dispositions découlent d'une directive gouvernementale et que les demandes de permis ne sont généralement pas nombreuses;
CONSIDÉRANT la pertinence d'offrir aux municipalités l'expérience et les compétences en cette matière de la personne qui assume, à la MRC, depuis leur entrée en vigueur, l'application de ces normes;
CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur régional de la MRC a l'expertise requise pour appuyer les municipalités dans cette application;
CONSIDÉRANT le désir des municipalités de continuer de se prévaloir de cette expertise dans l'analyse des dossiers relatifs aux distances séparatrices;
CONSIDÉRANT QUE la MRC est d'accord pour que son inspecteur régional poursuive ce travail et accompagne les municipalités dans l'analyse de tels dossiers;
CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt des parties de conclure une entente à ce sujet pour, entre autres, assurer une application la plus uniforme possible des dispositions réglementaires applicables;
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement
QUE le conseil autorise le maire, M. Sylvain Dupuis ainsi que la directrice générale, Mme Pascale Dalcourt, à signer pour et au nom de la Ville l'Entente pour l'application et l'analyse des dossiers relatifs aux normes d'implantation des usages autorisés en zone agricole de la MRC Pierre-De Saurel.

11. LOISIRS & CULTURE

2023-09-1693

11.1. GYM COMMUNAUTAIRE - AJOUT AU SYSTÈME



CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-1595 octroyant le contrat des systèmes au gym communautaire à Espace Branché;

CONSIDÉRANT les besoins en sécurité pour l'ouverture du nouveau gym;

CONSIDÉRANT la soumission SOUM23-000008;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Lise Couture. Appuyé par le conseiller Luc Bertrand et il est résolu unanimement

D'AUTORISER la dépense pour l'ajout de deux panneaux de contrôle au système d'alarme au centre récréatif Richard-Gosselin par Espace Branché, au montant de 1 387.64 \$ incluant les taxes.

2023-09-1694

11.2. DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 7 - PAVILLON MULTIFONCTIONNEL - APPROBATION

CONSIDÉRANT le décompte progressif no 7 fourni par Pincor Ltée pour les travaux du pavillon multifonctionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Jean Paré;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Robert Beaudreault. Appuyé par le conseiller Pierre Morin et il est résolu unanimement

QUE le conseil autorise le versement tel que recommandé, soit de 78 801.50 \$ plus taxes applicables.

12. CORRESPONDANCES

Dépôt des lettres d'octroi de subvention dans le cadre du PAA-CE et du PAA-ES;

Approbation de la programmation de la TECQ version 4;

Rapport annuel de la Table de concertation régionale de la Montérégie

2023-09-1695

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Sophie Poirier. Appuyée par le conseiller Robert Vallée et il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée.

Je, Sylvain Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Sylvain Dupuis,
Maire

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

1. Le conseil municipal de la Ville de Saint-Ours a adopté les règlements suivants :

Objet	
Règlement numéro 2023-262 Relativement à un emprunt et une dépense de 1 219 000 \$ pour la réfection de la Maison de la Culture	

2. Le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation a déposé sa lettre d'autorisation

Le règlement entre donc en vigueur et sera publié dans le journal le Chef-Lieu édition d'octobre 2023.

DONNÉ à Saint-Ours, ce 5^e jour du mois de octobre 2023

Mme Pascale Dalcourt
Directrice générale & greffière-trésorière
Ville de Saint-Ours

Certificat de publication

Par la présente, Pascale Dalcourt, directrice générale & greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le 5 octobre 2023, comme prescrit par le règlement 2019-212, à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet, l'avis public ci-haut mentionné.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 octobre 2023.

Mme Pascale Dalcourt
Directrice générale & greffière-trésorière
Ville de Saint-Ours

Sixian Lin Pharmacien propriétaire

Affilié à



*Une destination
au cœur de votre santé!*



**NOS SERVICES PROFESSIONNELS
offerts pour vous!***



Vaccination



Renouvellement d'ordonnances
par Internet



Ajustement de vos médicaments

■ Et plus encore!

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi **9h30 à 18h**

Samedi **10h à 16h**

Dimanche **Fermé**

*Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.*

*Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.



SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT*

* Détails en succursale



**Transférez vos
ORDONNANCES**

C'est simple, rapide et sans frais!

Certaines conditions peuvent s'appliquer. Consultez votre pharmacien.

2549-B, Immaculée-Conception

Saint-Ours

450 402-0621



**Lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h à 16h
Vendredi de 8h à midi**

**Pour les 0-99 ans
Dans la communauté depuis
plus de 30 ans !**

- Sorties culturelles
- Dîner de l'Amitié
- Salon des ados (Réouverture sous-peu)
- Etc..

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



**OUVERT À TOUS
GRATUIT**

Matinée des enfants

- Pour sortir de la maison
- Changer la routine
- Faire de nouvelles rencontres
- Prendre un café
- Avoir du plaisir

Les jeudis matin
de 9h30 à 11h30
Pour plus d'infos :
450-785-2875

COLLATIONS SERVIES

Carrefour Communautaire L'Arc-En-Ciel
2636 Immaculée-Conception Saint-Ours

CAFÉ DE L'AMITIÉ
Les mercredi après-midi, de 13h à 15h
2636 Immaculée-Conception, St-Ours

Pour nous joindre :
450-785-2874

- Ouvert à tous
- Parfait pour briser l'isolement
- Prendre un temps pour rire
- Venir potiner entre ami(e)s
- Faire de nouvelles connaissances

menu

- CAFÉ
- THÉ
- TISANE
- VIENNOISERIES
- JEUX
- CAUSERIES
- PLAISIR !!!




Transport médical ou autres



Transport fait par des bénévoles, pour
personnes âgées ou ayant des
conditions particulières.
Prix préétablis selon la destination
Offert aux résidents de Saint-Ours seulement.

Appelez nous
450-785-2875



LA POPOTE ROULANTE

DES REPAS CHAUDS LIVRÉS DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE
10H ET 13H AU COÛT DE 7\$
(INCLUS: SOUPE, REPAS PRINCIPAL, DESSERT)
MANGER SAINEMENT EST ACCESSIBLE ET SIMPLE !



COMMUNIQUEZ AVEC
LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE L'ARC-EN-CIEL
POUR PLUS DE DÉTAILS
450-785-2875



info@communautairearcenciel.onmicrosoft.com



Garage Essieux-Pro



Garage Essieux-Pro

2589, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Qc) J0G 1P0

Tél.: 450 780-8515

450 785-2286

info@essieuxpro.com



ACDelco

**SPÉCIALISTE EN INJECTION
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ÉLECTRO MÉCANIQUE
TECHNICIEN EXPERT**

**NOUS UTILISONS DES PIÈCES
DE REMPLACEMENT
CARQUEST DE HAUTE QUALITÉ**

François Lafond, Propriétaire



**FONDERIE
LAPERLE**



106 Montée de la Basse
Saint-Ours, Québec, J0G 1P0



450-785-2205



www.bibby-ste-croix.com



**TRANSPORT
R. LAHAIE
& FILS INC.**
(450)-785-2245



3037 Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc
J0G 1P0

EXCAVATION TRANSPORT EN VRAC DÉNEIGEMENT

MICHEL
450-780-5439

FRANÇOIS
450-746-3791

DOMINIC
450-746-6611

MOTEL ST-OURS

Situé sur le bord du richelieu



Le Motel St-Ours est fier de vous annoncer l'ouverture de son nouveau restaurant de déjeuner, nous vous y offrons de délicieuses et généreuses assiettes à votre goût à des prix compétitifs. Des nouvelles installations pouvant accueillir votre familles ou votre groupes d'amis sont à votre disposition sur réservations.

Heures ouvertures : de 8 h à 11 h et fin de semaine de 8 h à 13 h

2308, chemin des Patriotes, St-Ours, (Qc) J0G 1P0 Tél.: 450 785-2403
www.motelstours.com - motelsaint-ours@hotmail.com

Entreposage Voiliers Richelieu

Division Excavation St-Ours Inc



Roger Larivière
1910 Chemin des Patriotes
St-Ours, Qué. J0G 1P0

Tél: 450-785-2394
Cell: 450-780-2103
excavst-ours@videotron.ca
www.entreposagevoiliersrichelieu.com

JOËLLE LALLIER
acupuncteure

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984



Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**



PUBLICITÉ

PUBLICITÉ CHEF-LIEU

Information : **450 785-2203** poste **109**

Format	Annuel	Mensuel
Carte affaires	100 \$	40 \$
1/5 page	175 \$	55 \$
1/2 page	300 \$	80 \$
1 page	575 \$	105 \$

☎ : 514-260-1249 ✉ : danielasantibanez6@gmail.com

Boutique pour animaux



Danielita

Accessoires et nourriture

101 avenue Yamaska, Saint-Denis- Sur-Le-Richelieu

Chiens Chats Oiseaux Rongeurs Poissons



**Plomberie
Denis Descheneaux inc**

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PLOMBERIE

Denis Descheneaux, propriétaire

2022, Chemin des Patriotes, St-Ours, Qc J0G 1P0
T. **450 785-2232**



**CLAUDE DUMAS
CONSEILLE RÉNO**

RÉNOVATION | SPÉCIALITÉ FINITION

Téléphone : 438 499-7723
E-mail : cd56metiers@hotmail.ca
Saint-Ours, J0G 1P0



**ŒUFS DE POULES EN
LIBERTÉ BLANCS ET
BIOLOGIQUES**

**PRODUITS DU CANARD, MIEL
ET FARINES BIOLOGIQUES**

**PRODUITS BIOLOGIQUES
DE L'ÉRABLE, TARTES ET
BEIGNES**

**HUILE DE TOURNESOL
BIOLOGIQUE**



HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE BOUTIQUE
LUNDI AU JEUDI: 8H À 12
VENDREDI ET SAMEDI: 8H À 17H
DIMANCHE: 8H À 12

www.fermestours.ca (450) 785-2148 ● 2382 Chemin des Patriotes, St-Ours



L'OURS Qui Bouffe

RESTAURANT

450 785-2311

Guy Laperle
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

450.785.3203 **1.866.785.3203**

Services offerts
Chauffage électrique
spa / piscine

résidentiel commercial

68 ave de la Traverse
St-Ours, J0G 1P0

glelectrique@videotron.ca

Centre jardin des Patriotes
Centre jardin champêtre

Christine Poulin
Technicienne en horticulture diplômée

3053, chemin des Patriotes (route 133)
Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

Téléphone : (450) 785-3877
Télécopieur : (450) 785-3876

Courriel: cjpatriotes@live.ca

Beauté Détente
COIFFURE

Cell:(514) 898-5473

Judi, vendredi 17h à 21h
Samedi 9h à 14h

53 St-Sacrement
St-Ours Qc.
J0G 1P0

Technicienne en Coloration
Produits écologiques, biodégradables et naturels
Lise Couture

PLOMBERIE
MATHIEU MALO inc.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

450.556.0903

RÉNOVATION - SERVICE D'ENTRETIEN
CONSTRUCTION NEUVE - PLANCHER CHAUFFANT

R.B.Q. : 5699-1383-01

*Respect,
disponibilité
et humanité*

SALONS FUNÉRAIRES
Gilbert Mandeville & Fils Ltée
Depuis 1927

912, Chemin St-Roch
Sorel-Tracy Qc J3R 3K5
T. **450.743.3607** F. 450.743.3615
www.salonsmandeville.com
g.mandeville@bellnet.ca



On ne fait pas que vous engager.

On s'engage à ce que vous vous épanouissiez.

Nuance.

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous à la grande équipe Desjardins.

desjardins.com/carrieres

450 746-7000

elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com

 **Desjardins**
Caisse Pierre-De Saurel

Résidence privée avec soins pour aînés

Située sur les rives du Richelieu

Nous avons 34 studios avec salle de bain complète pour la clientèle :

- en perte d'autonomie

- atteinte de déficits cognitifs et d'Alzheimer

- Ménage et lavage de la literie 1x semaine.
- Menu varié, délicieux repas et collations incluses.
- Câble, téléphone et internet.
- Présence de personnel qualifié en tout temps.
- Dispositifs de sécurité.
- Chapelle, loisirs animés.
- Soins à domicile par le CSSS.
- **Infirmière sur place**
- Et plus encore !


Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

Visite sur rendez-vous.

Julie Laberge, directrice : 450-402-0530 poste 110

3252 chemin des Patriotes, Saint-Ours

Courriel : villadesberges@videotron.ca

Site internet : residencevilladesberges.com





Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours



Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné
Satisfaction assurée

CONSULTATION ET NETTOYAGE
Gratuits sur rendez-vous

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants
- Service à domicile ou en résidence

450-787-2720

Ouverture bientôt!
Voisin du Familiprix
ST-OURS

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

LIGNE D'INTERVENTION

24H/7

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8

Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraverse.ca

Suivez-nous sur Facebook

TON ANNONCE ICI!

ADMIN@SAINTOURS.QC.CA



VOS PHARMACIENS SONT LÀ POUR VOUS. CONSULTEZ-LES POUR :

- Vaccination
- Surveillance et suivi du traitement médicamenteux
- Mesure de la glycémie, tension artérielle et RNI
- Gestion de la médication sous forme de piluliers
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie*

**Vous avez des questions sur vos médicaments et votre santé ?
Venez nous rencontrer.**

**Votre santé est notre priorité.
On est là pour vous.**

* Certaines conditions s'appliquent.

**Caroline Désilets
et Philippe Desmarais**

688, ch. Des Patriotes
St-Denis-Richelieu
450 787 2077

HEURE D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 10 h à 17 h



Pharmaciens-propriétaires affiliés à



Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

Southière Construction inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

RBQ 8319 8085-52

www.southiereconstruction.com
info@southiereconstruction.com

Cell: 450.880.2085
Fax: 450.785.3334
Tél.: 450.785.3331

2196, chemin des Patriotes, Saint-Ours (Québec) J0G 1P0

ENTREPOSAGE DOMESTIQUE

Mini-entrepôts À LOUER

Chauffé, éclairé et sécuritaire
Au mois ou à l'année
Toutes grandeurs disponibles

Pour infos : Michel Lussier **514 444 - 2550**

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781
jean-bernard.emond.rik@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com

No Étab. 199452

CAMPING - MARINA
Parc Bellerive

1992, chemin des Patriotes
Saint-Ours (QC) J0G 1P0
450 785-2272 (camping et marina)
450 785-5566 (vente, services et entreposage)
campingmarinabellerive.com

300 terrains (saisonniers et voyageurs)
Mécanique, pièces, vente et entreposage
Essence régulier, super et diesel

NOUVEAUTÉS
Glissades d'eau
Terrains de Pickleball
Piste de BMX

Micheline Lamoureux
massothérapeute

- Massages suédois
- Détente
- Thérapeutique
- Kinésithérapie
- Drainage lymphatique
- Réflexologie des pieds, oreilles, nez et global (structure)
- Traitement pour la cellulite (maigrir)
- Relation d'aide (émotions)
- Reiki
- Arrêt de fumer
- Bio Énergie (balancement d'énergie méridiens)
- Certificats-cadeaux

Reçu pour assurances
3148, chemin des Patriotes
St-Ours QC J0G 1P0

milanours@gmail.com
450 449-9752

RE/MAX RENAISSANCE

VOTRE MEILLEURE ALLIÉE
POUR VOUS SOUTENIR
DANS VOS PROJETS
IMMOBILIERS !

3100, avenue Cusson, bureau 101,
Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 8N9
450 771 7707
remax-quebec.com

Sonia Dubé
COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

450 276-4540
sonia.dube@remax-quebec.com

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
15	16	17  13H30-15H30	18  15H - 17H	19  16 H - 18H	20	21  9H30-11H30
22	23	24  13H30-15H30	25  15H - 17H	26  16 H - 18H	27	28  9H30-11H30
29	30	31  13H30-15H30	1  15H - 17H	2  16 H - 18H	3	4  9H30-11H30
5	6 	7  13H30-15H30	8  15H - 17H	9  16 H - 18H	10	11  9H30-11H30
12	13	14  13H30-15H30	15  15H - 17H	16  16 H - 18H	17	18  9H30-11H30
19	20	21  13H30-15H30	22  15H - 17H	23  16 H - 18H	24	25  9H30-11H30

LÉGENDE

-  COMPOST
-  RECYCLAGE
-  ORDURES
-  ENCOMBRANTS
-  RÉSIDUS VERTS
SACS EN PAPIER, ORANGE
OU TRANSPARENT
-  BRANCHES
ATTACHÉES EN PAQUETS
-  MESSES À
SAINT-OURS
-  CONSEIL
MUNICIPAL
-  BIBLIOTHÈQUE



RÉPERTOIRE

GROUPES SOCIAUX

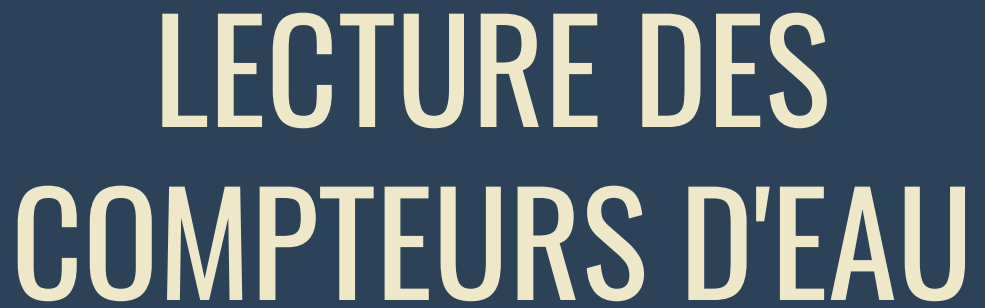
FADOQ | R. Arcudi et M. Daviault | **450 785-2887**
 Bibliothèque | Lucie Grenier | **450 785-2779**
 Caisse Desjardins Pierre-De Saurel | Pierre Desgranges dir. gén. |
450 746-7000
 Carrefour com. Arc en ciel | Marie-Claude M Gilbert | **450 785-2875**
 Centraide et Fabrique | Éric Coulibaly | **450 785-2223**
 Centre Accès com. Internet | **450 785-2713**
 Cercle des fermières | Diane Noël | **450 846-4080**
 Centre des services scolaires de Sorel-Tracy | **450 746-3990**
 École Pierre de Saint-Ours | Isabelle Ducharme, Directrice | **450 746-3512**
 Centre Anti-poison | **1 800 463-5060**
 C.L.S.C. Gaston-Bélanger | **450 746-4545**
 Commission protection terr. Agricole | **1 800 361-2090**
 Communication-Québec | **1 800 363-1363**

SERVICES D'URGENCE

Ambulances, Police, Pompiers composez le 911

Pour une urgence nécessitant la présence d'un col bleu de garde,
 composez le 450-880-1440

SPAD - Société protectrice des animaux de Drummond: | **1 855 472-5700**
 Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel | **450 746-6000**
 Député fédéral | Louis Plamondon | **450 742-0479**
 Député provincial | Jean-Bernard Émond | **450 742-3781**
 Service de protection environnement | **1 800 561-1616**
 S.O.S. Violence conjugale | **1 800 363-9010**
 Sureté du Québec | **450 743-7947** ou **450 310-4141**
 Les Amis du Canal | René Babin | **514 755-3300**
 Métiers d'art de Saint-Ours | Jeannine Laliberté | **514 436-6657**
 M.R.C. de Pierre-De Saurel | Denis Boisvert, dir. gén. | **450 743-2703**
 Office d'habitation St-Ours | Alain Ouellet, concierge
 Ordre Franciscains Séculiers | Micheline Bonnier | **450 785-2238**
 Popote roulante | **450 785-2874**
 Presbytère Saint-Ours | Éric Coulibaly, curé | **450 785-2223**
 Régie Inter-muni. Aqueduc | **450 782-3111**
 Regroup. Littéraire Jeunesse Saint-Ours | Diane Lapointe | **450 402-0545**
 Salon des Ados Carrefour comm. Arc en ciel | Marie-Pier Nault | **450 785-2878**
 Société canadienne des Postes | **450 785-2989**
 Traversier St-Ours/St-Roch | Martin Larivière | **450 785-2173**
 Transport Collectif Carrefour comm. Arc en ciel | **450 785-2874**
 Mémoires de Saint-Ours | Helen Jackson | **450 785-5699**



Veuillez remplir ce relevé de votre compteur d'eau et nous le transmettre par la poste ou dans la boîte à cet effet à l'Hôtel de Ville.
OU

RETOUR AVANT LE
1^{er} NOVEMBRE 2023

Problèmes à signaler: Buée ☐ Fuite ☐ Autre: ☐

Veuillez noter que toutes les résidences recevront une carte, même si celles-ci sont dotées d'un compteur à distance, qui sera relevé par un employé municipal. Dans ce cas, simplement ne pas la remplir.